

LA VOIE D'EAU ENGAZONNÉE... draine les eaux de ruissellement en prévenant l'érosion et le ravinement des champs à forte pente.

NOTA. – Pour tous vos projets agroenvironnementaux, il est fortement conseillé de vous enquérir sur les aides financières offertes et les conditions s'y rattachant auprès du **Centre de services agricoles du MAPAQ** le plus proche de chez vous.



Voie d'eau engazonnée

LE PRINCIPE

Un canal large, peu profond et recouvert de végétation herbacée en permanence est aménagé pour intercepter et évacuer les eaux de ruissellement dans les champs dont la pente est supérieure à 2 %. La végétation herbacée retient le sol et empêche l'eau de causer du ravinement. La voie peut acheminer l'eau dans un bassin de captage ou directement à un cours d'eau à l'aide d'une sortie enrochée. Une voie d'eau peut avantageusement remplacer un fossé traditionnel.

LES AVANTAGES

- ♦ Le canal recouvert de végétation réduit le ravinement et la perte de sol arable.
- ♦ La voie d'eau améliore la qualité des cours d'eau en captant les sédiments et une partie des fertilisants.
- ♦ Ce type d'aménagement permet le franchissement par la machinerie en tout temps.

LA PLANIFICATION

- ♦ Commencez par adopter des pratiques de conservation des sols dans vos champs pour réduire l'érosion à la source avant d'investir dans la construction de voies d'eau d'interception.
- ♦ Un conseiller agricole peut vous aider à bien situer et à correctement dimensionner la voie d'eau en fonction du régime des précipitations locales, des particularités et de la superficie contributive de vos champs.

LA MISE EN PLACE

- ♦ La voie d'eau est généralement construite dans le sens de la pente la plus forte.
- ♦ Le printemps et la fin de l'été sont des périodes propices à la réalisation des travaux.
- ♦ La pose de drains sous la voie d'eau est fortement conseillée.
- ♦ L'enrochement du fond de la voie d'eau ou la construction de seuils en escalier est nécessaire dans les pentes de 10 % et plus.
- ♦ Aussitôt les travaux de terrassement terminés, ensemencez le sol avec un mélange de graminées vivaces (fétuque rouge et agrostide blanche).
- ♦ Une plante-abri ou un paillis favorise l'établissement initial de la végétation.
- ♦ Stabilisez les sorties de fossés et de drainage ainsi que l'embouchure de la voie d'eau.

LE SUIVI

- ♦ Évitez d'emprunter l'endroit comme voie de circulation avec la machinerie et d'appliquer des herbicides à proximité par temps venteux.
- ♦ Réensemencez les endroits endommagés.
- ♦ Évitez de surfertiliser la voie d'eau.
- ♦ Fauchez au moins deux fois par année pour limiter les mauvaises herbes et maintenir un bon écoulement de l'eau dans le canal.

Fiche agroenvironnementale

Tirée et adaptée de : *Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole*
deuxième édition revue et corrigée ISBN 2-550-43152-9

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

